

La CNCEF Immobilier, les professionnels de l'immobilier patrimonial



La CNCEF Immobilier, association professionnelle, présidée par Didier KLING est née de la nécessité de promouvoir une vision constructive de la profession d'expert en immobilier patrimonial, immobilier de placement, de faire mieux connaître ce métier aux professionnels comme aux particuliers.



Représenter

La CNCEF Immobilier regroupe tous les conseils-experts en immobilier patrimonial qui s'adressent aux particuliers et professionnels souhaitant constituer et développer leur patrimoine. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée comme un gage de professionnalisme et de déontologie.



Accompagner

La CNCEF Immobilier accompagne ses membres dans l'exercice pérenne de leur métier. Elle s'assure que ses membres exercent en conformité et en sécurité aussi bien pour eux que pour leurs clients.



Valoriser

La CNCEF Immobilier valorise et fait connaître la profession auprès des clients professionnels et particuliers, notamment par une approche réellement attractive reposant sur la pédagogie financière. Cet immobilier de placement a pour objectif d'être pérenne au sein du patrimoine familial et le cas échéant, de bénéficier d'une fiscalité favorable.



Influencer

La CNCEF Immobilier dialogue avec les pouvoirs publics sur les aspects réglementaires de l'immobilier patrimonial. Elle valorise la dimension interprofessionnelle de ses membres en relation avec leurs confrères professionnels du patrimoine, de l'investissement, du financement et du crédit.



Former

La CNCEF Immobilier vise la montée en compétences de ses membres, avec des formations utiles à la pratique de leur métier. Son objectif est de leur permettre de rendre accessible au plus grand nombre, l'investissement dans l'immobilier patrimonial.

Nos missions

- Représenter les professionnels dans la diversité des métiers de l'immobilier patrimonial,
- Accompagner les conseils-experts en immobilier patrimonial dans l'exercice pérenne de leur métier,
- Valoriser la profession auprès des clients particuliers et professionnels, d'aujourd'hui et de demain,
- Influencer le débat public et accroître l'expertise des membres notamment par l'interprofessionnalité,
- Sélectionner des formations de qualité et utiles à l'exercice pratique de conseil-expert en immobilier patrimonial.

Les avantages membres

- Le kit réglementaire
- La veille juridique
- Un espace membre personnel
- L'accès à un médiateur interprofessionnel
- L'accueil téléphonique : 6 salariées répondent aux questions des membres sous 24 heures ouvrées
- Un accès à une plateforme de formation pour monter en compétences et/ou faire les formations réglementaires
- Un accès aux Assises annuelles du groupe CNCEF (assemblée générale, ateliers, conférences, accès à des partenaires divers)
- Un accès à des tarifications spécifiques chez différents prestataires (RCPro, outil métier, ...)
- Un accès offert aux salons professionnels
- Adhésion de droit à l'organisme de formation CNCEF

Adhérer à la CNCEF Immobilier, c'est rejoindre une communauté d'experts qui accompagnent les investisseurs et délivrent les clés de compréhension nécessaire à leur projet. Ils ont fait de la valorisation du conseil, de la proximité, de l'éthique ou encore de la protection du consommateur, des valeurs gagnantes au service de l'immobilier patrimonial.

Vous souhaitez adhérer, nous rejoindre ?
<https://cncef.org>

CNCEF  **immobilier**

103 Boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél : 01 56 26 06 01 - contact@cncef.org
Association loi 1901 - Code APE : 9412Z - Siret : 804 958 510 00013